

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 7 juillet 2015 à 13 h 30 en la salle « Les Ruisseaux » de la MRC située au 2<sup>e</sup> étage du 158, rue Soucy à Matane.**

Présences :

MM. Réginald Desrosiers, maire de Sainte-Félicité  
Jérôme Landry, maire de Matane  
Jean-Roland Lebrun, maire de Saint-Adelme  
André Morin, maire de Grosses-Roches  
Pierre Thibodeau, préfet et maire de Saint-Ulric

La séance est tenue sous la présidence du préfet, monsieur Pierre Thibodeau, maire de Saint-Ulric. Monsieur Olivier Banville, directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, est aussi présent.

---

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 13 h 30.

**Ordre du jour**

- 1- Ouverture de la séance et vérification du quorum;
  - 2- Adoption de l'ordre du jour;
  - 3- Autorisation paiement – Sani-Manic inc. – Contrat de vidange de fosses septiques pour le secteur de Baie-des-Sables, année 2015;
  - 4- Dossier de développement économique – FLI-07-076;
  - 5- Dossiers d'aménagement du territoire;
  - 6- Varia :
    - 6.1 Visite du président-directeur général du Conseil du patronat du Québec;
    - 6.2 Appui financier – Comité centre-ville – Festin de rues;
    - 6.3 CAUREQ – Organisation d'une activité à Matane;
  - 7- Période de questions;
  - 8- Fermeture de la séance.
- 

**RÉSOLUTION 347-07-15**

**VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité administratif présents forment le quorum et prennent connaissance de l'ordre du jour proposé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

**D'adopter** l'ordre du jour en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 348-07-15**

#### **AUTORISATION PAIEMENT – SANI-MANIC INC. – CONTRAT DE VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES POUR LE SECTEUR DE BAIE-DES-SABLES, ANNÉE 2015**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 750-11-13 confiant le mandat de vidange de fosses septique à Sani-Manic inc. pour les années 2014 à 2018 inclusivement;

**CONSIDÉRANT** la facture n° 030723 de Sani-Manic inc. relative au contrat de vidange de fosses septiques pour le secteur de Baie-des-Sables, année 2015, au montant de 24 150 \$ plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** le paiement de la facture n° 030723 à Sani-Manic inc. pour la vidange de fosses septiques pour le secteur de Baie-des-Sables, année 2015, pour un montant total de 27 766,46 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Présentation de la nouvelle analyste financière de la MRC de La Matanie**  
Madame Hamy Mama est invitée à rencontrer les membres du comité administratif et à se présenter.

### **RÉSOLUTION 349-07-15**

#### **DOSSIER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – FLI-07-076**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont pris connaissance de l'historique du dossier FLI-07-076;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ensemble du prêt relatif au dossier FLI-07-076 a été remboursé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** la directrice générale, madame Line Ross, ou le directeur général adjoint, monsieur Olivier Banville, ou, en leur absence, la directrice à la gestion financière, madame Nancy Desrosiers, à signer les documents requis pour donner une quittance relativement au dossier de prêt FLI-07-076.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **Dossiers d'aménagement du territoire**

Monsieur Olivier Banville présente aux membres du comité administratif qui agit aussi à titre de commission d'aménagement, un document relatif à un projet de modification du schéma d'aménagement et de développement. Les éléments couverts sont les suivants :

- 1) mise à jour du chapitre relatif à l'environnement, à l'utilisation rationnelle des ressources et aux contraintes naturelles et anthropiques;
- 2) présentation partielle d'un projet de chapitre relatif à la protection et la mise en valeur des paysages;
- 3) explication des modifications à la cartographie du schéma d'aménagement et de développement.

**VARIA**

**RÉSOLUTION 350-07-15**

**VISITE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC – FRAIS RELATIF À L'ORGANISATION D'UNE ACTIVITÉ AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION DE MATANE**

**CONSIDÉRANT** la visite du président-directeur général du Conseil du patronat du Québec (CPQ), dans La Matanie, le 13 juillet 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie entend favoriser la tenue d'une activité entre les membres de la Chambre de commerce de la région de Matane et le président du CPQ;

**CONSIDÉRANT QUE** les frais de cette activité seront partagés entre la Chambre de commerce de la région de Matane, la MRC et la SADC de la région de Matane;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** une dépense de 170 \$ en lien avec la tenue de l'activité, à même le budget de développement économique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 351-07-15**

**APPUI FINANCIER – COMITÉ CENTRE-VILLE – FESTIN DE RUES**

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité centre-ville de Matane organise une activité intitulée « Festin de rues » pour mettre en valeur les produits agroalimentaires locaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie favorise l'achat local et souhaite encourager les producteurs agroalimentaires ayant développé des produits de niches et distinctifs;

**CONSIDÉRANT** le dossier de commandite soumis par le promoteur;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** une commandite de 200 \$ en lien avec la tenue de l'activité « Festin de rues » par le Comité centre-ville de Matane, à même le budget de développement économique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CAUREQ – Organisation d'une activité à Matane**

À l'automne de chaque année, la CAUREQ tient une rencontre avec ses membres dans une ville hôte. Il est mentionné que Matane devrait soumettre sa candidature pour cette rencontre en 2015.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

---

### RÉSOLUTION 352-07-15

Il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 15 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signé)

---

Le préfet  
Pierre Thibodeau

(signé)

---

Le directeur général adjoint  
Olivier Banville, urb. M. Sc.

*Je, soussigné, Pierre Thibodeau, préfet de la MRC de La Matanie, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.*

(signé)

---

*Le préfet  
Pierre Thibodeau*